



Lettre d'information NATHD sur le réseau public fibre en exploitation sur votre commune
Mars 2025 - n° précédents et toutes informations utiles à consulter sur www.nathd.fr

Le réseau téléphonique cuivre historique s'arrête sur les territoires, Il est temps de passer à la fibre !

L'arrêt définitif du réseau téléphonique en cuivre, propriété d'Orange, a commencé sur les territoires néo-aquitains.

Fin janvier 2025, la fermeture définitive du réseau cuivre et des services associés (téléphone, Internet ADSL...) s'est déroulée sans encombre pour 10 communes de Corrèze, un succès auquel NATHD a contribué de manière déterminante. Dans moins d'un an (janvier 2026), selon le calendrier annoncé par Orange, 109 nouvelles communes seront concernées sur le périmètre d'intervention de NATHD.



L'arrêt du réseau cuivre, une transition incontournable vers la fibre optique

La fermeture du réseau téléphonique cuivre et Internet ADSL en Corrèze a inauguré une transformation majeure des infrastructures de télécommunications en Nouvelle-Aquitaine. Ainsi, la fibre devient le réseau de communication numérique fixe de référence. Cette mutation a directement impacté les habitants, les entreprises et, bien sûr, les collectivités locales. Comment anticiper cette transition pour garantir une continuité de service optimale ?

Un enjeu de modernisation et de connectivité

L'abandon du cuivre annoncé par Orange n'est pas une surprise : obsolescence technique, coûts d'entretien élevés et performances limitées de l'ADSL rendent son maintien peu opportun.

La fibre optique offre un réseau plus stable et plus performant, avec une large gamme de services (téléphone seul ou Internet seul ou ensemble, TV, offres pour les professionnels...) pour un prix similaire. Or, vous avez la chance d'avoir d'ores et déjà un réseau fibre 100 % public à disposition.

Cependant, **cette transition majeure pose plusieurs défis sur les territoires, lesquels peuvent s'avérer complexes à appréhender pour les élus locaux, particulièrement en période pré-électorale et dans un contexte de déficit de prise de conscience nationale sur le sujet.** A savoir :

- **L'accompagnement des habitants** : beaucoup ignorent encore les démarches à entreprendre pour migrer vers la fibre. Certains n'en voient pas la nécessité ou craignent tout simplement le changement.
- **La couverture réelle du territoire** : même si les communes concernées sont majoritairement intégralement couvertes par la fibre, certaines rares exceptions peuvent soulever des inquiétudes légitimes.
- **La qualité des adresses** : un sujet déterminant, car sans adresse certifiée, l'accès à la fibre prendra plus de temps pour vos administrés.
- **Le rôle incontournable des collectivités** : en complément de l'action d'Orange opérateur d'infrastructure cuivre et de celles des grands opérateurs commerciaux qui ne manqueront pas de contacter régulièrement leurs abonnés avant la fermeture du service pour les inciter à passer à la fibre, une mobilisation active des collectivités peut permettre d'assurer une information claire et un passage à la fibre facilité. Car quand l'échéance arrivera, ce sont bien les élus locaux qui risquent d'être en première ligne sur ce sujet.

Recommandations et exemples concrets d'actions mises en place

Certaines communes ont déjà pris des mesures pour accompagner cette transition :

- **Mise en place de permanences ou de réunions d'information** en partenariat avec NATHD pour sensibiliser les habitants.
- **Communication en amont pour informer les administrés des démarches à suivre** via le bulletin communal, le site Internet ou les réseaux sociaux. NATHD tient à votre disposition des modèles d'articles et de visuels.
- **Identification des bâtiments qui seraient non éligibles à la fibre ou des projets de construction** au moins 6 mois avant la date de coupure du service pour accélérer les raccordements et éviter les échecs dus à des travaux d'adduction, souvent longs, et qui s'avèreraient nécessaires pour pouvoir raccorder un administré.
- **Dans la mesure du possible, identification et accompagnement des personnes fragiles ou isolées** dont la sécurité et la santé (télésurveillance...) sont directement liées aux services télécoms pour qu'elles passent à la fibre rapidement.

Anticiper pour mieux s'adapter

L'arrêt du réseau cuivre est une étape clé vers un territoire 100% fibré sur notre réseau 100% public. Il est essentiel que tous les acteurs concernés (habitants, entreprises, collectivités et opérateurs des réseaux) réussissent au mieux cette transition. L'anticipation est la clé d'une transition réussie et peut permettre d'éviter le goulot d'étranglement que représente l'échéance annoncée de l'arrêt du cuivre.

Et vous, quelles actions prévoyez-vous pour accompagner cette transition ?

N'hésitez pas à nous contacter.

INFORMEZ-VOUS
sur la page dédiée à l'arrêt du réseau cuivre de notre site
<https://nathd.fr/arret-du-cuivre/>

En accès sur cette page des liens et informations utiles :

- [la carte d'Orange des communes concernées par l'arrêt du réseau cuivre](#)

- le calendrier de l'arrêt du cuivre des communes desservies par le réseau public fibre (à télécharger sur le site)
 - [un modèle d'article pour le bulletin municipal](#)
 - [le site d'information du ministère de l'Économie](#)
- ... et d'autres informations régulièrement mises à jour...

INFORMEZ VOS ADMINISTRÉS

Vous souhaitez organiser un temps d'information ou communiquer auprès de vos administrés ?

Votre correspondant territorial NATHD vous accompagne
(coordonnées ci-dessous)

COMMENT SAVOIR SI UNE ADRESSE A ACCÈS A LA FIBRE ?

C'est très simple avec notre test d'éligibilité en ligne. Si le test est positif avec une pastille verte à l'adresse, il est possible de s'abonner à la fibre auprès de l'opérateur de son choix.

ACCÈS AU TEST D'ELIGIBILITE

[Cliquez et téléchargez la fiche Info NATHD sur l'arrêt du cuivre](#)

MIGRATION DU RÉSEAU CUIVRE HISTORIQUE VERS LA FIBRE OPTIQUE

• **L'arrêt du réseau téléphonique historique en cuivre (téléphone, Internet, TV) est annoncé et planifié**

Orange (ex France Télécom) a annoncé la fermeture progressive, dès fin des années 20, de son réseau de télécommunications en cuivre historique à l'échelle nationale. Ce réseau historique permet de fournir les services de téléphonie fixe, Internet et TV en cuivre. Sa fermeture progressive sera accompagnée par la migration vers les technologies FTTC et FTTH, en doublement progressivement, ce projet de la fibre optique, une technologie plus moderne, plus robuste, plus performante, moins énergivore et plus favorable aux écologistes.

Pourquoi le réseau cuivre s'arrête ?

Le réseau public de France Télécom (ex Orange) est le premier en France à avoir arrêté son réseau en cuivre dans les années 70 avant d'être remplacé par la fibre. À l'heure où nous vivons, une plus grande performance dans la gestion des particuliers et des professionnels, l'arrêt progressif du réseau cuivre historique est une nécessité pour permettre de fournir les services de téléphonie fixe, Internet et TV en fibre optique.

UNES VILLES :

Information Orange
Information Orange
Plan de migration du réseau de boucle locale
Plan de migration
Data - Migration des réseaux « Cuivre » Plan de migration du réseau de boucle locale
Ceci concerne des communes concernées

Information du gouvernement
Commissariat à l'égalité territoriale

• **Le réseau public fibre est déjà là pour remplacer le cuivre**

Grâce à l'engagement dans un projet 100% public de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Gouvernement de l'Etat et de l'Etat de Bordeaux pour planifier la migration du réseau public fibre vers la fibre optique, les communes, professionnels et particuliers bénéficient de la puissance de la fibre, parfois avant certaines entreprises.

Ce nouveau réseau public se substitue totalement au réseau cuivre Orange et la fibre devient le seul infrastructure fixe existante pour délivrer des services téléphoniques, Internet, TV, son vidéo et de la téléphonie fixe.

À terme, le réseau fibre d'initiative publique vise 150 000 fibres et entreprises concernées.

Le réseau est financé par le département, l'État, les communes, les entreprises et les particuliers.

Le réseau est financé par vos collectivités : Département, Communes, Centres de Services Partagé, Lignes de Service, Lignes de Service Partagé, Lignes de Service Partagé, Lignes de Service Partagé.

avec le soutien de : Région Nouvelle-Aquitaine, État, Département de la Gironde, Communes, Centres de Services Partagé, Lignes de Service, Lignes de Service Partagé, Lignes de Service Partagé.



www.nathd.fr



Nouvelle-Aquitaine THD

5 place Jean Jaurès, 33000, Bordeaux